



Communiqué de presse

Alors qu'en cette rentrée les conditions de travail des personnels continuent de se dégrader (effectifs alourdis, services partagés, moyens insuffisants...), les organisations syndicales du second degré SNES-FSU, SNEP-FSU, SNFOLC, SNETAA-FO, SFSDEP-FO, CGT Educ'action, SNEIP-CGT, SNALC-FGAF, SUNDEP Solidaires, SUD Education, réaffirment leur rejet d'une réforme du collège qui n'apportera aucune amélioration, ni pour les élèves, ni pour les personnels.

Elles constatent que la circulaire d'application publiée le 2 juillet ne fait que confirmer les orientations auxquelles elles s'opposent : mise en concurrence des personnels, des disciplines et des établissements, inégalités accrues entre les élèves et nouvelle aggravation des conditions de travail des personnels.

Les organisations syndicales restent déterminées à combattre cette réforme, à obtenir son abrogation et la réouverture de discussions sur d'autres bases.

Elles appellent les personnels à refuser toute anticipation de la réforme, quelle qu'elle soit.

Elles dénoncent la mise en place d'une formation obligatoire à la réforme, qui ne répond nullement aux demandes des personnels.

Alors que le ministère repousse de mois en mois la publication du bilan du lycée Chatel, elles soulignent le danger d'une nouvelle réforme du lycée s'inspirant de celle du collège et qui ne ferait que renforcer les logiques précédentes.

Les organisations syndicales dénoncent le refus de la ministre de tout dialogue réel, et sa volonté d'imposer sa réforme du collège contre l'avis de la grande majorité des personnels concernés.

La ministre persiste à vouloir passer en force et porte la responsabilité du conflit.

Face à ce blocage les organisations SNES-FSU, SNEP-FSU, SNFOLC, SNETAA-FO, SFSDEP-FO, CGT Educ'action, SNEIP-CGT, SNALC-FGAF, SUNDEP Solidaires, SUD Education, SIES-FAEN, SNCL-FAEN CNGA CFE-CGC appellent les personnels à la **grève nationale le 17 septembre et à se rassembler à 10h30 devant le rectorat de Limoges.**

Elles les invitent à se réunir en assemblée générale, en heure d'information syndicale pour la préparer et l'organiser ainsi qu'à s'adresser aux parents, notamment en faisant signer la pétition intersyndicale.

A défaut du retrait des textes relatifs à la réforme du collège, l'intersyndicale organisera une manifestation nationale en octobre.

Le 7 septembre 2015